



Fédération
Syndicale
Unitaire

Académie Orléans-Tours

Spécial Concours Professeurs des Ecoles 2020

Une année d'exception pour un concours d'exception !

C'est dans un contexte très particulier que vous recevez ce 4 pages. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sortons de deux mois de confinement. Le déconfinement a entraîné la reprise des cours. Elle s'est faite en deux temps, le 11 mai puis le 2 juin. Le protocole sanitaire imposé pour lutter contre le Covid 19 s'est révélé être un véritable bouleversement pour le fonctionnement des écoles et ce à tous les niveaux.

Ce bouleversement a également touché les concours 2020 de la fonction publique, dont celui du CRPE. Les épreuves écrites seront les seules épreuves à passer; les jurys se prononceront à leur issue. Les épreuves orales sont annulées. Les dates des épreuves écrites, initialement prévues en avril, ont été déplacées fin juin dans notre académie.

Le document que nous vous distribuons aujourd'hui est destiné à vous apporter l'essentiel des informations que seul le SNUipp-FSU, premier syndicat du 1er degré, est en mesure dès maintenant de fournir à tous.

Depuis de très longues années maintenant, nous avons fait le choix de venir vers les candidats au CRPE que vous êtes, dès les épreuves écrites, pour remettre ce document de la main à la main, au plus grand nombre d'entre vous.

Si un concours comporte toujours une dimension aléatoire, nous avons voulu, à travers ces quelques pages, vous parler d'un avenir proche, celui de votre accession au « statut hybride » d'étudiant-fonctionnaire stagiaire.

Quoiqu'il en soit, le SNUipp-FSU sera à vos côtés pour vous apporter les informations les plus précises possibles sur tous ces changements à venir. Le bulletin de liaison syndical fourni avec ce numéro de « Réussir » est le premier moyen pour maintenir le contact entre nous.

Comme nous l'avons fait par nos permanences cette année, dans chacun des 6 départements de notre Académie, nous continuerons à vous informer, à débattre avec vous de votre formation, à vous aider à concilier votre métier d'enseignant et votre formation au sein d'un centre INSPE de votre académie.

Aides, conseils, solidarité et connaissance du terrain voilà tout ce que peut et souhaite vous apporter le SNUipp-FSU.

Bienvenue dans la profession !

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours

A savoir - A savoir - A savoir - A savoir

Inscrits aux concours 2020				
	Externe	3 ^{ème} concours	2 nd concours interne	TOTAL
CHER	363	22	13	398
EURE ET LOIR	440	42	19	501
INDRE	319	18	7	344
INDRE ET LOIRE	643	59	28	730
LOIR ET CHER	410	32	17	459
LOIRET	489	84	40	613
TOTAL	2664	257	124	3045

Places aux concours	
Départements	Total
CHER	44
EURE ET LOIR	75
INDRE	25
INDRE ET LOIRE	86
LOIR ET CHER	68
LOIRET	152
ACADEMIE	450

CRPE 2020 : une suite de bouleversements !

Premier bouleversement, les dates des épreuves du concours de CRPE ont été déplacées. Elles sont repoussées en juin : le vendredi 26 juin pour le français et le samedi 27 juin pour les mathématiques.

Deuxième bouleversement, cette session 2020 sera une session exceptionnelle dans son fonctionnement. Les épreuves écrites seront les seules épreuves que devront passer les candidats. Les jurys se prononceront sur l'admission à leurs issues. Les dates des résultats seront fixées par les recteurs des différentes académies.

Troisième bouleversement, un décret est en projet pour les attestations de natation et de qualification en secourisme. Il faudra les fournir au

moment de la titularisation et non plus à la date de publication des résultats.

Dernier bouleversement, le 16 juin 2020, **le Ministère a augmenté le nombre de postes au concours.** Il est maintenant de 453 (+53 postes) pour l'Académie Orléans-Tours.

Un fait est à relever : **le nombre de candidats a encore baissé** (3476 en 2019 contre 3045 cette année) alors que le nombre de postes a augmenté (247 en 2019 contre 450 cette année). Chacun en tirera sa propre conclusion...

Recrutements Affectations : comment ?

■ **Le département** : votre département de recrutement sera déterminé par votre rang de classement à l'issue des épreuves d'admission. C'est cet élément et lui seul qui est pris en compte.

■ **L'école** : l'affectation au sein d'une école pour y exercer à 1/2 temps ou sur deux 1/4 temps donc, est de la responsabilité de chaque département. Nous connaissons les postes berceaux qui serviront de supports pour votre année de stagiaire.

Le SNUipp-FSU et les représentants du personnel seront à vos côtés dès les résultats pour vous informer quant aux règles utilisées et à la nature des postes disponibles.
D'où là encore, l'importance de notre fiche de liaison.



SNUipp-FSU

10 questions sur « le » syndicat

1. A quoi ça sert ?

Être syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n° 7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie

(Voir l'idée n° 6 !) En fait , il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8. Le syndicat freine toute évolution du métier

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires, en progrès constants. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

10. C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné (1/2 pain au chocolat par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges : locaux, téléphone... Le SNUipp n'a pas d'autres revenus et n'est pas subventionné : c'est la garantie de son indépendance (voir idée n°2).



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !





Sections départementales et responsables secteurs INSPE

Sections départementales et responsables secteurs INSPE	
SNUipp-FSU LOIR-ET-CHER Julien ROUSSELOT - Carole GAGNIER Frédérique BESNARD - Marion BOUJOT	Maison des syndicats - 35/37 avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX - snu41@snuipp.fr - 02.54.42.28.30
SNUipp-FSU CHER Aline LEDANOIS - Estelle LAUVERJAT	Maison des Syndicats - 5 Bd Clémenceau 18000 BOURGES snu18@snuipp.fr - 02 48 70 80 72
SNUipp-FSU EURE-ET-LOIR Anaïs JEGOUZO - Clémentine INGOLD - Tania FOURMY	3 rue Louis Blériot 28300 CHAMPHOL snu28@snuipp.fr - 02 37 21 15 32
SNUipp-FSU INDRE Pierre LAUMONNIER - Charline LAURENT	34, Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX - snu36@snuipp.fr - 02 54 07 61 39
SNUipp-FSU INDRE-&-LOIRE Elise VEYRET - Marianne LE PENNEC	18 rue de l'oiselet 37550 SAINT AVERTIN - snu37@snuipp.fr - 02 47 61 82 91
SNUipp-FSU LOIRET Laurianne DELAPORTE - Muriel DION - Bruno CHIROUSE - Clélia RICHEMOND	10, rue Molière - 45000 ORLEANS snu45@snuipp.fr - 02 38 78 00 63

INSPE Orléans-Tours

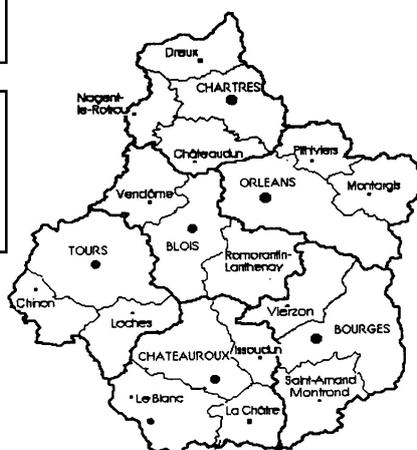
UN SIEGE ACADEMIQUE - 6 CENTRES DEPARTEMENTAUX

LE CENTRE DE CHARTRES
Tél. 02 37 91 60 10
1 rue Maréchal Leclerc
28000 CHARTRES

LE CENTRE DE BLOIS
Tél. 02 54 56 78 78
9 av. Paul Reneaulme
41000 BLOIS

LE CENTRE DE TOURS
Tél. 02 47 42 71 00
Bel Air - La Guignière
37230 FONDETTES

INSPE



**LE CENTRE D'ORLEANS
ST-JEAN**
Tél. 02 38 65 37 00
110 faubourg St-Jean
45017 ORLEANS CEDEX

LE CENTRE DE CHATEAUROUX
Tél. 02 54 08 21 21
102 avenue de Tours
36000 CHATEAUROUX

LE CENTRE DE BOURGES
Tél. 02 48 20 40 45
Rue Emile Hilaire Amagat
18000 BOURGES

SIEGE DE L'INSPE
TEL. 02 38 79 84 00

72, rue du Faubourg de Bourgogne - 45044 ORLEANS CEDEX